

## PROCÈS-VERBAL - PUBLIC

### COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

6<sup>e</sup> séance 2024 – 21 octobre 2024 – 15 h 07 à 17 h 16  
Salle Mont-Bleu, 1<sup>er</sup> étage, Maison du citoyen/Visioconférence

#### PRÉSENCES :

##### Membres

Marc Bureau, président

Anik Des Marais, vice-présidente

Alicia Lacasse-Brunet, membre élue

Benoit Delage – Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)

Jessy Desjardins – Brigil

Daniel Dezainde – Les Jardins du Souvenir

Lise Filiatrault – Citoyenne

Ariane Hamel - Citoyenne

##### Secrétaire

Chantal Havard, cheffe de service par intérim, comités et commissions – Direction exécutive

##### Ressources internes

Frédéric Vandal, directeur – Service de transition écologique

Louise Tremblay, cheffe de service, projets écologiques – Service de transition écologique

Véronique Leduc, adjointe administrative – Direction exécutive

##### Aussi présents

Jennifer Anderson, citoyenne

Sandra Gagné, coordonnatrice de projets écologiques – Service de transition écologique

Philippe Tremblay, coordonnateur de projets écologiques – Service de transition écologique

Yvann Blayo, coordonnateur de projets écologiques – Service de transition écologique

Simon Landry, coordonnateur de projets écologiques – Service de transition écologique

Daniel Rosset, agent de recherche

Claude Ménard, agent de recherche

Catherine Leclerc, directrice adjointe de cabinet – Mairie

Mathieu Bélanger – Journal Le Droit

#### ABSENCES :

Inès Bosse-Thompson – Citoyenne

Claude Fortin – Action Climat Outaouais

---

#### 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Le président constate le quorum et ouvre la séance à 15 h 07.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Le point 8 est retiré de l'ordre du jour.

*Il est proposé par Daniel Dezainde*

*Appuyé par Alicia Lacasse-Brunet*

*Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié.*

*Adoptée*

### **3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 27 juin 2024**

*Benoit Delage se joint à la rencontre à 15 h 10.*

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal.

### **4. Période de questions du public**

Aucune question n'est adressée à la Commission.

### **5. Points d'information**

Il est proposé de discuter du Plan d'action de la biodiversité dans les points d'information plutôt qu'au point varia.

Il a été convenu après discussion à l'interne ainsi qu'avec M. Bureau de préparer un tableau détaillé des modifications retenues ou non (avec les justifications) pour l'ensemble des commentaires reçus à la suite des séances du 27 juin et 19 août (sous-comité), incluant les commentaires obtenus par courriel depuis la dernière séance. Ce tableau contiendra également les modifications effectuées aux fiches mesures qui composent les différentes fiches actions proposées.

Ce tableau sera transmis à l'ensemble des membres de la CELCC d'ici le 24 octobre, afin de pouvoir obtenir une recommandation avant la semaine de l'étude du budget et de procéder à la présentation du plan d'action à une séance du comité plénier (prévue le 29 octobre 2024). L'étude du budget est planifiée pour la première semaine de novembre. On demandera aux membres de la Commission de se prononcer par courriel et la fenêtre de temps sera assez courte.

Un commentaire est fait à l'effet qu'il est préférable de ne plus utiliser le mot **charte** de la biodiversité (qui a force de loi), mais plutôt **énoncé de principe**.

### **6. Bilan du Plan climat – automne 2024**

Frédéric Vandal procède à la présentation du Bilan du Plan Climat, qui vise deux objectifs :

- Brosser le portrait de la progression du Plan Climat pour l'année 2024;
- Présenter les actions prévues pour l'année 2025.

Les projets financés par l'enveloppe du gouvernement du Québec sont les plus avancés et ceux pour lesquels on dispose de plus d'informations.

Dans les échanges qui suivent, une question est posée quant à l'alignement entre nos actions et les priorités en matière de réduction de GES, sachant que les bâtiments et le transport sont les deux plus grands émetteurs. Concernant les bâtiments, des mesures supplémentaires seront implantées prochainement. Idem pour ce qui est du transport et de la mobilité : le plan directeur en électrification prévoit l'installation de bornes de recharge électrique, l'électrification du parc de véhicules de la Ville, etc. Il y a également un effort de concertation qui est nécessaire au niveau de la collectivité.

On souligne également l'importance de distinguer le corporatif et le collectif. La Ville semble ratisser large dans ses efforts de réduction de GES (par exemple en parlant d'alimentation durable), alors que les questions liées, en particulier, à l'aménagement sont centrales. Il semble manquer un levier pour pouvoir influencer la collectivité; on a besoin de mesures structurantes pour contrer l'auto solo. Or, la Ville travaille à briser les silos à l'interne et le Service de transition écologique (STÉ) est impliqué dans de nombreux projets, mais ceux impliquant des changements de règlements requièrent plus de temps.

Une question est posée à savoir s'il y a des actions prévues en 2025 pour améliorer la réponse aux enjeux des inondations. On précise que c'est un dossier qui est porté par le Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD), bien que les priorités en lien avec ce dossier soient portées par l'ensemble des services. Du personnel supplémentaire a été embauché pour travailler sur les zones inondables. Plus de détails pourront être fournis.

On mentionne que la Ville est en retard dans la mise en œuvre du Plan climat et qu'il serait utile de faire une analyse plus poussée. Quelles sont les actions à court terme qui sont les plus porteuses? Quelle est l'importance du rayonnement versus la mise en place du test climat qui permet de factoriser le climat dans toutes les décisions prises par la Ville? Effectivement, le test climat est une action névralgique. La Ville a cependant des besoins en matière de suivi évaluation (monitoring), et malgré le retard nous n'en sommes pas au point de revoir les cibles. Un plus grand apport en ressources humaines dans l'équipe est nécessaire. Il ne faut pas oublier également l'importance du volet adaptation aux changements climatiques.

On sait que plusieurs des grosses actions viennent, ou doivent venir, des autres services, le STÉ étant un peu le gardien et le « cheerleader » du Plan climat. Nous avons besoin de plus d'informations sur les industries, commerces et institutions (ICI). Il faut se pencher sur comment on peut accélérer la mise en œuvre de certaines actions.

On mentionne le lancement prochain du Partenariat Climat Outaouais (lundi 28 octobre à l'UQO), inspiré d'une initiative semblable à Montréal et qui regroupera des acteurs du milieu des affaires et de la collectivité. Le partenariat vise à favoriser des engagements forts en faveur du climat et de la réduction des GES. Cette initiative devrait contribuer à créer un chaînon manquant dans le Plan climat, soit l'implication significative de la communauté.

*Pause de 16 h 23 à 16 h 42*

## **7. Chaire d'éco-conseil : Priorisation des actions**

Louise Tremblay procède à la présentation sur la Bonification de la priorisation du Plan climat, dont l'objectif est de présenter la proposition de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) pour la bonification de la priorisation des actions et mesures du Plan climat.

La présentation est bien reçue, car les membres de la Commission souhaitent pousser la priorisation des actions encore plus loin. On souligne également la pertinence de s'associer à une démarche académique, démarche qui pourrait être utilisée par d'autres services à la Ville afin de contribuer à la transversalité des actions.

Un commentaire est fait en lien avec la diapositive 12 de cette présentation, plus particulièrement vis-à-vis la pertinence organisationnelle, à savoir si cela est réalisable à court terme et à quel point la Ville peut agir seule. On mentionne notamment l'enjeu d'acceptabilité sociale.

Un autre défi mentionné est celui de mener deux chantiers en parallèle, soit d'une part poursuivre la mise en œuvre du Plan climat, tout en poursuivant la priorisation de ses actions (le second élément ne devant pas trop ralentir le premier). Des mises à jour régulières (point d'information) devront être faites à la CELCC et on évaluera si on veut l'amener directement au conseil municipal.

On signale également qu'il serait fort intéressant de partager avec les membres de la Commission les grilles d'analyse qui seront utilisées par l'UQAC afin de prioriser les différentes actions. On devra veiller à ce que le comité d'évaluation soit représentatif, et qu'éventuellement, un membre de la CELCC puisse s'y ajouter.

On rappelle finalement que les priorités de la CELCC pour 2025 consistent à la mise en place du test climat dans tous les services de la Ville, ainsi qu'à la priorisation des actions du Plan climat.

**8. Plan d'action de la biodiversité**

Point retiré.

**9. Varia**

Aucun sujet n'est ajouté.

**10. Prochaine séance**

La prochaine séance de la Commission, prévue le 28 novembre 2024, est annulée. Un suivi sera fait au niveau de la priorisation des dossiers. La prochaine séance de la Commission aura donc lieu le 16 janvier 2025.

**11. Levée de la séance**


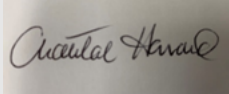
*Il est proposé par Benoit Delage  
Appuyé par Anik Des Marais*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 17 h 16.*

*Adoptée*

**DISTRIBUTION :**

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

	
_____ PRÉSIDENT MARC BUREAU	_____ SECRÉTAIRE CHANTAL HAVARD